

A) Principes généraux

Cf. les dispositions relatives aux MCC (Modalités de contrôle des connaissances) adoptées par le CA le 23 février 2010.

Le règlement de la licence de mathématique-économie s'adosse

- au règlement de licence de l'UFR de mathématique et informatique pour les UE dont l'enseignement dépend de cet UFR
- au règlement de licence de la faculté de sciences économiques et de gestion pour les UE dont l'enseignement dépend de cette faculté
- au règlement du pôle langue pour les UE langues
- au règlement du département de L1 pour les UE découvertes
- au règlement de l'IUFM pour l'UE Métiers de l'enseignement

Les principes énoncés dans ces règlements sont adaptés à la licence Mathématiques – Economie comme il est décrit ci-dessous.

B) Principes spécifiques - Particularités de la licence Mathématiques – Economie

B.0. ECTS et coefficients

Les volumes de cours, de TD, les ECTS, les coefficients, la nature et la durée des épreuves des sessions 1 et 2 sont résumés dans les tableaux L1-S1 à L3-S6. Il est important de noter que les coefficients des UE et les ECTS sont susceptibles de différer d'un diplôme de licence à l'autre. Exemple : En L1S1, l'UE Economie a un coefficient de 4 en mathématique - économie et de 6 en sciences économiques et gestion.

B.1. Les MCC de la licence Mathématiques – Economie

Les tableaux L1-S1 à L3-S6 renseignent sur la nature MCC des sessions 1 et 2 relatives à la Licence Mathématiques – Economie.

B.2. Absence aux examens

B.2.1. L'absence à un examen terminal vaut défaillance. Toutefois, lors de la deuxième session, en cas d'absence justifiée par un empêchement subi et grave, indépendant de la volonté du candidat (accident, hospitalisation, décès d'un parent proche) et attesté auprès du service de scolarité dans un délai n'excédant pas **7 jours** après les épreuves concernées, le jury peut prendre toute décision jugée équitable pour permettre à cet étudiant de bénéficier d'une épreuve de rattrapage. En cas d'empêchement indépendant de la volonté du candidat (convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, compétition sportive pour les sportifs de haut niveau déclarés auprès du Bureau de la Vie Etudiante de l'UdS) attesté par une convocation officielle déposée au moins **3 jours** avant les épreuves auprès du service de scolarité, le jury peut prendre toute décision jugée équitable pour permettre à cet étudiant de bénéficier d'une épreuve de rattrapage. Les modalités des épreuves de rattrapage sont fixées au cas par cas par le Président du jury en concertation avec les enseignants de la discipline concernée.

B.2.2. L'absence à un contrôle continu. L'absence injustifiée à une épreuve de CC vaut 0.

En cas d'absence justifiée par un empêchement subi et grave (accident, hospitalisation, décès d'un parent proche) ou indépendant de la volonté du candidat (convocation à un concours de recrutement de la fonction publique, compétition sportive pour les sportifs de haut niveau déclarés auprès du Bureau de la Vie Etudiante de l'université), les modalités suivantes s'appliquent :

i) Dans le cas d'un CC d'une épreuve reproductible, aucune épreuve de rattrapage n'est organisée. La note manquante est neutralisée et n'intervient pas dans le calcul de la moyenne, la note finale correspond alors à la moyenne des autres notes obtenues ou des seules notes des examens terminaux.

ii) Dans le cas d'un CC d'une épreuve non reproductible, une épreuve de rattrapage sera organisée avant la fin des examens du semestre. Il appartient aux candidats de s'informer des dates et lieux des épreuves en prenant connaissance des avis affichés dans les locaux de la Faculté.

Important : Une Fiche d'Absence doit être dûment complétée et déposée auprès du service de la scolarité dans un délai n'excédant pas **7 jours** après l'absence. La Fiche d'Absence doit être accompagnée impérativement des justificatifs de l'empêchement subi.

B.3. Les notes

B.3.1. Compensation. La compensation s'opère :

- à l'intérieur d'une unité d'enseignement
- entre unités d'enseignement d'un même semestre

Les notes qui entrent, affectées de leur coefficient respectif, dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles sans note éliminatoire.

La compensation ne s'applique pas :

- aux deux semestres d'une année universitaire
- aux différents semestres composant le diplôme

B.3.2. Capitalisation. Une unité d'enseignement est définitivement acquise, la note et les crédits européens afférents sont capitalisables dès lors qu'une moyenne de 10/20 y est obtenue. Le semestre est acquis si la moyenne du semestre est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition du semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre.

B.3.3. Report des notes de la session 1 à la session 2.

La note d'une UE est une note globale. Les notes des UE acquises (une moyenne au moins égale à 10/20) et des UE non acquises dont les épreuves ne sont pas reproductibles en session 2 sont automatiquement reportées de la session 1 à la session 2.

B.3.4. La note obtenue à l'épreuve terminale de la session 2 représente 100% de la note de l'UE.

B.4. Aménagement d'études

B.4.1. Les étudiants salariés inscrits en tant que salariés :

- sont dispensés des TD et des CC des épreuves reproductibles sanctionnées par un CC et CT. Seule la note du CT compte dans ce cas.
- ne sont pas dispensés des CC non reproductibles.

B.4.2. Les étudiants salariés inscrits en tant qu'étudiants :

- peuvent demander une dispense aux TD et/ou aux CC des épreuves reproductibles sanctionnées par un CC et CT. Seule la note du CT compte dans ce cas.
- ne peuvent être dispensés des CC non reproductibles.
- La demande doit clairement préciser l'aménagement souhaitée pour les TD et/ou les CC. L'activité salariée ne peut être invoquée de nouveau comme motif d'absence aux CC des épreuves non reproductibles. La demande de l'aménagement d'études doit être déposée auprès du service de la scolarité dans un délai n'excédant pas 1 mois après le début des enseignements du semestre.

B.4.3. Les sportifs de haut niveau et autres: mêmes dispositions que celles énumérées en B.4.2.

B.4.4. Les étudiants « à cheval » : les étudiants admis à s'inscrire en année (N+1) avec un semestre de retard de l'année N, doivent en priorité valider les UE de l'année N.

LICENCE MATHÉMATIQUES - ÉCONOMIE

1^{ère} année

Contrôle des connaissances
- année universitaire 2010/2011 -

➤ L1 - SEMESTRE 1 (30 CREDITS)

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1 Nature épreuve/Durée	SESSION 2 Nature épreuve/Durée
	Cours	TD				
UE Algèbre S1 * - Algèbre S1	60h		6	6	CC + CT	CT/2h
UE Analyse S1 * - Analyse S1	60h		6	6	CC + CT	CT/2h
UE Economie - Principes de Microéconomie	24h	9h	3	4	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Gestion - Entreprise et Gestion	20h		3	3	CT/2h	CT/2h
UE Statistique - Méthodes quantitatives descriptives	20h	12h	3	4	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Méthodologie & Recherche documentaire - Méthodologie du travail universitaire Recherche documentaire		20h	3	2	CC/2h **	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Projet professionnel : Métiers de l'Economie et de la Gestion		20h	3	2	(dossier + Oral) **	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Langues		24h	3	3	Cf. MCC Langues	

➤ L1 - SEMESTRE 2 (30 CREDITS)

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1 Nature épreuve/Durée	SESSION 2 Nature épreuve/Durée
	Cours	TD				
UE Algèbre S2 * - Algèbre S2 (et calcul formel)	48hCl	12hTP	6	6	CC + CT	CT/2h
UE Analyse S2 * - Analyse S2 (et calcul formel)	48hCl	12hTP	6	6	CC + CT	CT/2h
UE Microéconomie - Microéconomie : Comportements individuels	30h	15h	3	4,5	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Macroéconomie - Macroéconomie I	30h	15h	6	4,5	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Probabilités et Statistique - Probabilités et Statistique I	24h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Découverte: à choisir parmi - UE Principes et Faits Economiques - Probabilités - Histoire et fondements de l'informatique - Découverte de la langue allemande - Découverte interculturelle de l'Allemagne			3	3	Cf. MCC Département L1 Cf. MCC Département L1 Cf. MCC Département L1 Cf. MCC Département L1 Cf. MCC Département L1	
UE Langues		24h	3	3	Cf. MCC Langues	

* UE dispensée par l'UFR de Math-info

** Obligatoire pour tous les étudiants : aucune dispense ne peut être accordée.

LICENCE MATHÉMATIQUES - ÉCONOMIE

2ème année

Contrôle des connaissances
- année universitaire 2010/2011 -

➤ L2 - SEMESTRE 3 (30 CREDITS)

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1	SESSION 2
	Cours	TD			Nature épreuve/Durée	Nature épreuve/Durée
UE Algèbre S3 * - Algèbre S3	21h	36h	6	4,5	CC + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Algorithmique et Programmation I * - Algorithmique et programmation I	38hCl	22hTP	3	4,5	CC + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Probabilités et Statistique S3 * - Probabilités et Statistique	21h	36h	6	6	CC/1h30 + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Macroéconomie - Macroéconomie II	24h	12h	3	4,5	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Comptabilité financière - Comptabilité financière	20h		3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Informatique-Bureautique - Préparation au C2i	18h	15h	3	3	CC**	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Libre à choisir parmi :			6	4,5	1/3 CC + 2/3 CT/2h CT/2h + CT/2h	CT/2h CT/2h + CT/2h
- Analyse S3 * (a)	21h	36h				
- Gestion industrielle / Histoire économique I	24h + 24h					

* UE dispensée par l'UFR de Math-Info

** Obligatoire pour tous les étudiants : aucune dispense ne peut être accordée.

(a) L'UE Analyse S3 est obligatoire pour les étudiants qui souhaitent intégrer le DUAS en L3.

➤ L2 - SEMESTRE 4 (30 CREDITS)

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1	SESSION 2
	Cours	TD			Nature épreuve/Durée	Nature épreuve/Durée
UE Algèbre S4 * - Algèbre S4	21h	36h	6	6	CC + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Compléments d'Analyse * - Compléments d'Analyse S4	21h	36h	6	6	CC + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Informatique à choisir parmi : *			3	3	1/3 CC + 2/3 CT/2h CC	CT/2h CT/2h
- Algorithmique et Programmation II	38hCl	22h TP				
- Calcul Formel S4		36h				
UE Microéconomie - Microéconomie : Marchés et équilibres	30h	15h	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Macroéconomie - Macroéconomie III	24h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Libre à choisir parmi :			3	3	1/3 CC + 2/3 CT/2h CC/1h + CT/2h	CT/2h CT/2h
- Analyse S4 * (a)	21h	36h				
- Gestion financière	24h	12h				
UE Langues		24h	3	3	cf. MCC Langues	

* UE dispensée par l'UFR de Math-Info

(a) L'UE Analyse S4 est obligatoire pour les étudiants qui souhaitent intégrer le DUAS en L3, l'UE Analyse S3 est pré-requise.

LICENCE MATHÉMATIQUES - ÉCONOMIE

3ème année

Contrôle des connaissances
- année universitaire 2010/2011 -

➤ L3 - SEMESTRE 5 (30 CREDITS)

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1	SESSION 2
	Cours	TD			Nature épreuve/Durée	Nature épreuve/Durée
UE Optimisation linéaire * - Optimisation linéaire	18h	12hTP	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Probabilités et Statistique S5 * - Probabilités et Statistique S5	24h	18h	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Macroéconomie - Macroéconomie monétaire	30h		3	3	CT/2h	CT/2h
UE Finance - Finance	24h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Théorie des jeux - Théorie des jeux appliquée	24h	12h	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Techniques quantitatives - Techniques quantitatives pour l'économie et la gestion	24h		3	3	CT/2h	CT/2h
UE Projet Professionnel - Techniques pour accéder à l'emploi et analyse - Insertion professionnelle : tendances et pratiques	14h	12h	3	3	Dossier ** CC/1h ** (1/2 dossier + 1/2 CC)	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Langues		24h	3	3	Cf. MCC Langues	

➤ L3 - SEMESTRE 6 (30 CREDITS)

Option Economie quantitative

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1	SESSION 2
	Cours	TD			Nature épreuve/Durée	Nature épreuve/Durée
UE Optimisation - Optimisation	26h	10h	3	3	CC **	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Analyse de données - Analyse de données	20h		3	3	CC **	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Économétrie - Méthodes statistiques de l'économétrie	30h	12h	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Économétrie appliquée - Économétrie appliquée	20h		3	3	dossiers **	<i>Non reproductible (pas de session 2)</i>
UE Microéconomie - Microéconomie approfondie : marchés concurrentiels	30h	12h	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Croissance économique - Croissance	24h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Histoire de la pensée économique - La pensée dans les textes : analyse et méthodes	24h		3	3	CT/2h	CT/2h
UE Gestion financière - Gestion financière approfondie	24h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h

* UE dispensée par l'UFR de Math-info

** Obligatoire pour tous les étudiants : aucune dispense ne peut être accordée.

➤ **L3 - SEMESTRE 6 (30 CREDITS)**

Option Gestion du risque, statistiques et applications

Unités d'Enseignements	Volume horaire		Crédits ECTS	Coef.	SESSION 1	SESSION 2
	Cours	TD			Nature épreuve/Durée	Nature épreuve/Durée
UE Optimisation non linéaire * - Optimisation non linéaire	24h	18hTP	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Bases de données * - Systèmes d'information et bases de données	14h	12hTD 8hTP	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Gestion financière - Gestion financière approfondie	24h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Programmation * - Programmation appliquée	16h	22hTD 10hTP	6	6	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Probabilités S6 * - Probabilités S6	20h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Statistique S6 * - Statistique S6	20h	12h	3	3	CC/1h + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h
UE Décision dans l'incertain - Décision dans l'incertain	30h	15h	6	6	CC + CT/2h 1/3 CC + 2/3 CT	CT/2h

* UE dispensée par l'UFR de Math-info